

BREATH TEST PROTOCOLE

À domicile ou à la Clinique Saint-Jean

LACTOSE | LACTULOSE | GLUCOSE



**Service de gastro-entérologie,
hépatologie et oncologie digestive**

Endoscopie



Kliniek SINT-JAN
Clinique SAINT-JEAN

www.clstjean.be

À QUOI SERT UN BREATH TEST ?

Si vous souffrez de crampes abdominales, diarrhées, ballonnements, flatulences, éructations, etc., votre médecin traitant peut vous prescrire un « Breath test ».

En cas d'intolérance ou de fermentation, certains sucres (lactose / lactulose / glucose) que vous ingérez ne peuvent être digérés ni absorbés dans l'intestin grêle. Ils passent donc dans le gros intestin où ils sont fermentés par des bactéries. Les gaz produits par cette fermentation, à l'origine de vos différents maux, se retrouvent dans le sang et sont éliminés par les poumons. Nous pouvons donc mesurer ces gaz expirés à l'aide d'un Breath test.



PRÉCAUTIONS

Avant de démarrer votre test, merci de bien prendre connaissance de l'ensemble des consignes renseignées dans ce document.

Si vous avez une quelconque allergie aux ingrédients contenus dans le lactose / lactulose / glucose, veuillez prendre contact avec votre médecin avant de démarrer ce test. Si vous avez déjà eu une chirurgie bariatrique (by-pass, sleeve, etc.), ce test est contre-indiqué.

DÉROULEMENT DU TEST

Votre test se déroule en trois phases :

1. Une préparation, 1 mois avant le test
2. La réalisation du test, environ 3 heures
3. Après le test, endéans les 72 heures

1 mois

préparation

3h

72h

test après

Phase 1 : préparation au test



1 mois avant :

- ✗ Pas d'antibiotiques
- ✗ Pas d'antiseptiques intestinaux et urinaires

15 jours avant :

- ✗ Pas de scanner du côlon, ni de lavement baryté/à la gastrografine
- ✗ Pas de colonoscopie

3 jours avant :

- ✗ Pas de laxatifs

24 heures avant :

- ✗ Pas d'aliments riches en fibres ou en céréales complètes, tels que : *champignon, haricot, petit pois, maïs, pois chiche, échalote, poireau, ail, chou, pomme de terre nature, frite, croquette, purée, pâtes, yaourt, fromage, crème fraîche, chocolat, bonbons, confiture, sirop, pain gris, pain complet, biscuits, céréales, sauces industrielles, fruits (frais ou secs)*
- ✗ Pas d'alcool
- ✗ Pas de lait

Autorisés :

- ✓ Eau, thé, café noir (sans lait)
- ✓ Miel
- ✓ Viande, poisson, volaille (sans sauce industrielle), pain blanc, biscottes, riz, œufs, beurre, légumes (sauf ceux interdits), charcuterie (par ex. jambon, filet de dinde, filet de poulet)

12 heures avant :

- ✗ Restez à jeun pendant les 12 heures précédents votre test
- ✗ Pas de nourriture, pas de chewing gum, pas de boisson (à part de l'eau)
- ✗ Pas de cigarette, ni vape

Phase 2 : pendant le test



Le test dure environ 3 heures :

- ✓ Brossez-vous les dents le matin de votre test (bain de bouche permis)
- ✗ Ne fumez pas, ne mangez pas, ne buvez pas (sauf de l'eau)
- ✗ Ne dormez pas et ne pratiquez pas d'activité physique
- ✗ Ne mâchez pas de chewing-gum

À la clinique

Un membre du personnel soignant s'occupera de vous et vous expliquera la marche à suivre.

À la maison

Suivez scrupuleusement les instructions contenues dans le **mode d'emploi** qui se trouve dans votre kit et inscrivez-y tous les symptômes ressentis durant votre test.

Phase 3: après le test



À la clinique

Si vous ressentez des symptômes dans les 24 heures après avoir quitté la clinique, **signalez-les auprès du secrétariat** par e-mail endoscopie@clstjean.be en mentionnant votre nom, prénom et date de naissance.

À la maison

Une fois le test réalisé, **remettez les 9 tubes à essai en verre et le mode d'emploi complété dans la boîte d'origine** de votre test. Si vous ressentez des symptômes dans les 24 heures après avoir réalisé votre test, renseignez-les à l'endroit prévu à cet effet sur le mode d'emploi contenu dans votre boîte.

Après votre test, vous disposez **de maximum 72 heures** pour **déposer votre boîte au secrétariat d'endoscopie** de la Clinique Saint-Jean (du lundi au vendredi, de 8h à 16h). Veuillez à vous adresser à une personne du secrétariat, elle se chargera de régler les dernières étapes administratives nécessaires à l'analyse de votre test.

Pensez à bien organiser votre emploi du temps en fonction des différentes étapes de ce test.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS



- Les médecins ne sont pas conventionnés
- Que vous réalisiez votre Breath test à la maison ou à la clinique, vous devrez payer une consultation ainsi qu'un acte technique

À la clinique

Une facture vous parviendra quelques semaines après l'examen.

À la maison

Vous devrez payer la boîte de votre test par carte bancaire quand vous venez la chercher à la clinique. Une fois le test réalisé, ramenez votre boîte au secrétariat. Vous payerez l'acte technique et la consultation nécessaires à l'analyse de votre test par carte bancaire.

DES QUESTIONS ?



Nous sommes à votre disposition pour toute information complémentaire.



VOUS AVEZ RENDEZ-VOUS LE:



Endoscopie

02/221.97.48

endoscopie@clstjean.be

Boulevard du Jardin Botanique 32
1000 Bruxelles